

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24112**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Mention Comptabilité Contrôle Audit

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris-Sud - Paris 11	Président de l'université de Paris XI, Recteur de l'académie de Versailles

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

314 Comptabilité, gestion, 122 Economie, 313 Finances, banque, assurances, immobilier

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du Master CCA est en mesure d'assurer des postes à haute responsabilité (analyse, conseil, encadrement) dans les domaines d'intervention suivants :

#### Comptabilité :

Réaliser ou superviser l'ensemble des opérations de comptabilité générale jusqu'aux états financiers sociaux (paie, déclarations sociales et fiscales,...) et consolidés selon les règles comptables.

#### Contrôle de gestion :

Organiser et contrôler la gestion économique (définition d'objectifs, indicateurs d'activité, mesure de performance, ...) d'une organisation (entreprise, collectivité territoriale, ...) et en optimiser la rentabilité financière.

#### Audit :

Garantir la fiabilité des comptes de l'entreprise en conformité avec les législations comptables, sociales et fiscales.

#### Finance :

Optimiser et sécuriser les flux financiers (de trésorerie, d'exportations, ...) de l'organisation en fonction des orientations de la politique financière et des réglementations.

Les compétences acquises durant la formation en Master CCA permettent aux étudiants de s'insérer aussi bien dans les cabinets d'expertise comptable, que dans les entreprises.

Les compétences visées par le diplôme sont les suivantes :

- produire les états financiers intermédiaires et documents de synthèse (bilan, compte de résultat, tableaux de financement, ...)
- établir les déclarations sociales et fiscales
- établir des comptes consolidés (bilan, compte de résultat, tableaux de financement, ...)
- concevoir et mettre en place des procédures comptables et en contrôler l'efficacité
- contrôler la régularité, la fiabilité des opérations réalisées et des états financiers
- définir et mettre en place les procédures de gestion administrative et financière et les indicateurs nécessaires au suivi d'activité
- conduire ou mettre en place le contrôle interne de l'organisation
- contrôler et suivre les performances à l'aide de tableaux de bord de gestion
- élaborer le budget prévisionnel de l'organisation et effectuer les ajustements
- suivre l'évolution des résultats financiers et établir le plan de financement
- établir un diagnostic financier au sein d'une entité simple ou complexe
- connaître et appréhender les environnements juridiques, économiques et sociaux auxquels les organisations sont confrontées
- accompagner une entreprise en phase de création, développement, transformation ou transmission dans les domaines de la comptabilité, du droit et de la gestion
- participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique financière d'une organisation

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Directions administratives et financières d'entreprises de tous secteurs d'activité, cabinets d'expertise comptable, cabinets d'audit, cabinets de conseil, établissements financiers.

Le titulaire du Master CCA peut exercer différentes fonctions :

- responsable reporting et consolidation comptable
- contrôleur de gestion
- directeur comptable et financier
- analyste financier
- auditeur interne
- auditeur légal
- analyste budgétaire
- responsable gestion trésorerie

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

M1204 : Contrôle de gestion

M1203 : Comptabilité

M1202 : Audit et contrôle comptables et financiers

M1205 : Direction administrative et financière

M1207 : Trésorerie et financement

### **Réglementation d'activités :**

En poursuivant ses études, le titulaire d'un Master CCA peut accéder aux deux professions réglementées suivantes :

#### **Expert-comptable**

Les titulaires du Master détiennent par équivalence 5 UE sur 7 du Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG), diplôme national préalable à la préparation du Diplôme d'Expertise Comptable (DEC) nécessaire à l'exercice de la profession d'expert-comptable.

Pour exercer la profession d'expert-comptable, les titulaires du Master CCA doivent valider les deux UE restantes du DSCG (UE 1 : Gestion juridique, fiscale et sociale, et UE 4 : Comptabilité et Audit), accomplir un stage professionnel de 3 ans et réussir les épreuves du Diplôme d'expert-comptable (DEC).

#### **Commissaire aux comptes**

Pour exercer la profession de commissaire aux comptes, les titulaires d'un Master CCA doivent obtenir le certificat d'aptitude aux fonctions de commissaire aux comptes (Cafcac).

### **Modalités d'accès à cette certification**

#### **Descriptif des composantes de la certification :**

Le Master se prépare en 2 années d'études (120 crédits ECTS). Chaque année d'études est composée de deux semestres. Chaque semestre validé permet d'obtenir 30 crédits (ECTS).

#### **Année M1 Semestre 1**

Droit social (21h) 3 ECTS

Droit des sociétés (21h) 3 ECTS

Produits et marchés financiers (21h) 3 ECTS

Mathématiques pour la finance (17,5) 1 ECTS

Diagnostic financier approfondi (24,5h) 3 ECTS

Gestion de trésorerie (21h) 3 ECTS

Comptabilité approfondie (17,5h) 1 ECTS

Comptabilité IFRS (21h) 3 ECTS

Consolidation et fusion (24,5h) 4 ECTS

Comptabilité environnementale (17,5) 1 ECTS

Economie contemporaine 1 (28h) 4 ECTS

#### **Année M1 Semestre 2**

Droit pénal (21h) 3 ECTS

Droit fiscal (28h) 4 ECTS

Contrôle de gestion stratégique (28h) 4 ECTS

Management stratégique (21h) 3 ECTS

Gestion des compétences (21h) 3 ECTS

Contrôle budgétaire (21h) 3 ECTS

Management des systèmes d'information (21h) 3 ECTS

Gestion de projet et système d'information (21h) 3 ECTS

Progiciels de gestion intégrés (21h) 3 ECTS

Economie contemporaine 2 (17,5) 1 ECTS

#### **Année M2 Semestre 3**

Droit fiscal 2 (21h) 3 ECTS

Droit des sociétés 2 (21h) 3 ECTS

Droit des contrats et de la concurrence (21h) 3 ECTS

Consolidation 2 - Fusion 2 (35h) 6 ECTS

Commissariat et méthodologie de l'audit (21h) 3 ECTS

Audit et gouvernance (21h) 3 ECTS

Comptabilité IFRS 2 (17,5) 2 ECTS

Contrôle interne (24,5h) 4 ECTS

Evaluation de l'entreprise (21h) 3 ECTS

Stratégies financières des groupes (21h) 3 ECTS

Ingénierie financière (21h) 3 ECTS

#### **Année M2 Semestre 4**

Contrôle de gestion et management (35h) 6 ECTS

Contrôle de gestion et structures organisationnelles (21h) 3 ECTS

Economie contemporaine 3 (21h) 3 ECTS

Audit des systèmes d'information (21h) 3 ECTS

Information et communication financière (21h) 3 ECTS

Gestion de la performance informatique (21h) 3 ECTS  
 Préparation UE1 et UE4 du DSCG (21h)  
 Méthodologie du mémoire et épistémologie (21h) 3 ECTS

Chaque UE fait l'objet de contrôle : contrôle continu et examen final comptant chacun pour la moitié de la note ou en examen terminal comptant pour la totalité de la note.

Chaque UE est notée de 0 à 20 ; 10/20 est la note minimale pour la validation d'une UE.

Pour chaque semestre, les notes se compensent à l'intérieur de chaque UE pour prendre en compte la moyenne de l'UE, et les UE se compensent au sein du semestre.

La moyenne est requise pour valider chaque semestre, et les semestres se compensent au sein d'une année.

Le Master CCA se conclut par la réalisation d'un mémoire professionnel avec soutenance

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Trois enseignants chercheurs
En contrat d'apprentissage	X		Deux enseignants chercheurs et un professionnel
Après un parcours de formation continue	X		Deux enseignants chercheurs et un professionnel
En contrat de professionnalisation	X		Deux enseignants chercheurs et un professionnel
Par candidature individuelle	X		Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP. Deux enseignants chercheurs et un professionnel
Par expérience dispositif VAE	X		Deux enseignants chercheurs et au moins 2 professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Texte réglementaire : Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002 Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master	

**Base légale**

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 15 juillet 2015 accréditant l'Université Paris-XI en vue de la délivrance de diplômes nationaux

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

Total sur les 3 dernières promotions = 68 (dont 36 H et 32 F)

**Autres sources d'information :**

[www.jm.u-psud.fr](http://www.jm.u-psud.fr)

**Lieu(x) de certification :**

Université Paris-Sud - Paris 11 : Île-de-France - Essonne ( 91 ) []

Université Paris Sud  
 Rue George Clémenceau, 91405 ORSAY

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Faculté Jean Monnet de Droit Economie Gestion  
Sceaux (92. Hauts de Seine)

**Historique de la certification :**

Remplacée par la fiche RNCP nationale n°31489